



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka, le **mercredi 20 décembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Paulus.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Adoption de l'ordre du jour du 20 décembre 2017

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2017

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

3.1 Autorisation des comptes à payer au 20 décembre 2017 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04

4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 Adjudication de contrat pour la fourniture d'un (1) VUS de poursuite de police Chevrolet Tahoe 2018 (Appel d'offres SP2017-014)

4.2 Adjudication de contrat pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour un (1) véhicule de police VUS de poursuite Chevrolet Tahoe 2018 (Appel d'offres SP2017-015)

4.3 Nomination d'un (1) policier à un poste de sergent

4.4 Congédiement d'un policier temporaire

5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**

n/a

7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Levée de la séance du 20 décembre 2017



2017-12-092

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Fontaine
et **APPUYÉ** par : Denis Martin

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-093

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 20 décembre 2017 totalisent un montant de 313 493,15 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 218 470,96 \$ pour la période du 16 novembre 2017 au 20 décembre 2017;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx
et **APPUYÉ** par : Denis Martin

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 20 décembre 2017 au montant de 313 493,15 \$.

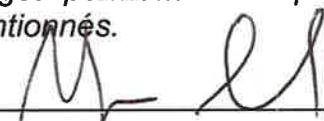
D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 16 novembre 2017 au 20 décembre 2017 au montant de 218 470,96 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-094

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.



Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier



4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 **ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN (1) VUS DE POURSUITE DE POLICE CHEVROLET TAHOE 2018 (APPEL D'OFFRES SP2017-014)**

CONSIDÉRANT que la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture d'un (1) VUS de poursuite de police Chevrolet Tahoe 2018 (Appel d'offres SP2017-014);

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission conforme a été reçue :

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

D'ACCORDER le contrat pour la fourniture d'un (1) VUS de poursuite de police Chevrolet Tahoe 2018 à Laurier-Station Chevrolet, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 50 551,06 \$ incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres SP2017-014.

2017-12-095

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 **ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET L'INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS VÉHICULAIRES POUR D'UN (1) VUS DE POURSUITE DE POLICE CHEVROLET TAHOE 2018 (APPEL D'OFFRES SP2017-015)**

CONSIDÉRANT que la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour d'un (1) VUS de poursuite de police Chevrolet Tahoe 2018 (Appel d'offres SP2017-015);

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission conforme a été reçue :

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour un (1) VUS de poursuite de police Chevrolet Tahoe 2018 à Cyberkar Systems, seul soumissionnaire conforme, pour une somme ne pouvant excéder 33 330,30 \$ incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres SP2017-015.

2017-12-096

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.3 **NOMINATION D'UN (1) POLICIER À UN POSTE DE SERGENT**

CONSIDÉRANT la vacance au sein de la division Gendarmerie occasionnée par la nomination d'un sergent à titre de sergent-détective;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Fontaine
et **APPUYÉ** unanimement

DE NOMMER monsieur Jean-François Boisvert au poste de sergent et ce, à compter du 19 novembre 2017.

2017-12-097

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 **CONGÉDIEMENT D'UN POLICIER TEMPORAIRE**

ATTENDU QUE les résultats de l'enquête menée par le comité d'audience disciplinaire de la Régie démontrent sans conteste la gravité des gestes reprochés à l'employé 883011025 ainsi qu'un comportement inacceptable dans le cadre de son travail;

ATTENDU QUE les événements reprochés à l'employé concerné méritent d'être sanctionnés par son congédiement, tel que le recommande les membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'ORDONNER le congédiement de l'employé 883041025 et ce, effectif en date du 11 décembre 2017.

2017-12-098

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

n/a

7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**



9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Fontaine
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QU'à 20h13, la séance soit levée.

2017-12-099

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A blue ink signature of Madame Sonia Paulus, written over a horizontal line.

Madame Sonia Paulus
Présidente

A blue ink signature of Monsieur Yvon Lemelin, written over a horizontal line.

Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier